

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 651

présenté par

M. Lachaud, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer la division et l'intitulé suivants:**

À titre expérimental, pour une durée de deux ans, le Gouvernement peut mettre en place dans les académies qu'il identifie comme étant pertinentes, un grand plan de lutte contre le harcèlement scolaire. Ce plan peut proposer non seulement des actions préventives, mais aussi des formations des professeurs dans la détection du harcèlement et la résolution des conflits ainsi que des méthodes d'accompagnement des élèves.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Après une baisse significative de 15 % entre 2010 et 2014, le niveau du harcèlement scolaire stagne depuis, malgré les mesures prises notamment par l'ancienne Ministre de l'Éducation Nationale Najat Vallaud-Belkacem fin 2015.

Le harcèlement scolaire concernait 14 % des élèves du primaire, 12 % des collégiens, et 2 à 3 % des lycéens, selon André Canvel, ancien délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Face à ce fléau, qui nuit à la réussite scolaire des élèves concernés et peut causer des traumatismes psychologiques durables, il est nécessaire d'amplifier la lutte contre le harcèlement scolaire.

Au cœur de la lutte contre ce phénomène, nous devons replacer l'éducation à la bienveillance, à l'empathie, et au vivre ensemble à l'école pour les élèves tout comme pour les professeurs et autres personnels. L'exemplarité des adultes en la matière est la clé essentielle pour que les enfants intègrent ces comportements.

Nous pensons qu'il faut intégrer ces notions à la formation des enseignants et des personnels des établissements scolaires. Le sujet du harcèlement scolaire doit être directement présenté aux élèves à chaque rentrée scolaire. Il faut encourager les enfants à dialoguer entre eux, et avec les adultes, lorsqu'ils sont témoins de violences physiques ou morales.